

### LES RAISONS DE LA FERMETURE DU CINEMA

Le cinéma a fermé de la seule initiative de son propriétaire pour plusieurs motifs :

- Le propriétaire fait valoir ses droits à la retraite
- Il a estimé ne pas avoir de successeur.
- A notre connaissance les repreneurs potentiels n'ont pas été contactés et/ou intéressés ou bien le prix a pu être un obstacle
- L'équipement technique était devenu obsolète à l'heure du numérique 3 D

### LA POSITION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES SUR CE DOSSIER

- Le Propriétaire a sollicité Madame le Maire d'Hauteluce – Présidente du SIVOM des Saisies en proposant à l'acquisition :

■ pour la petite salle	350 000 €
<i>(qui devait déjà à l'époque être démolie par décision de justice),</i>	
■ pour la grande salle	2 000 000 €
■ pour le fond de commerce	220 000 €

Cette offre insupportable et « indécente » pour tous, aurait impacté les impôts locaux. Or, les textes et le Droit sont unanimes :

*l'intérêt Général ne doit jamais servir pour favoriser un intérêt particulier*

- La contre-proposition avec offre de négociation du SIVOM, faite au propriétaire le 31 mars 2011 et basée sur l'expertise des services du domaine (Direction Générale des Finances Publiques), est restée sans réponse.
- Contrairement aux allégations du propriétaire, en 1984, le SIVOM a bien favorisé son installation en lui DONNANT un terrain nu sur lequel il envisagerait même aujourd'hui une opération immobilière.
- Le SIVOM s'est employé à rechercher toutes les solutions pour maintenir l'activité au maximum de ses moyens. La solution la plus équilibrée consisterait :

Pour l'investissement : à équiper une salle publique locale d'un projecteur numérique 3D avec écran spécifique, d'une climatisation et d'une sono nécessaires à l'exploitation et aménager la salle (sièges, rideaux occultants...). Cet investissement est estimé à **environ 260 000 € TTC**, ce qui représenterait une très lourde contribution exceptionnelle (imprévue) des communes au budget du SIVOM

Pour l'exploitation : elle pourrait être confiée

- pour partie à un partenaire capable de livrer deux à trois fois par semaine ce « cinéma » en films très récents de qualité et en sorties nationales,
- pour partie à un gestionnaire capable d'assurer ces horaires larges en soirée.

Les élus déplorent cette fermeture et sont conscients des enjeux de chaque activité de la station. Ils n'en négligent aucun. Mais, a fortiori avec la réforme des collectivités territoriales, des choix de plus en plus drastiques DOIVENT être faits pour garantir l'avenir.

Des ragots circulent : attachons nous aux faits, simplement aux faits et rien qu'aux faits avérés.

Mireille GIORIA, Maire de Hauteluce, Présidente du SIVOM – le 20 décembre 2011.

**COMMUNIQUE des COLLECTIVITES PUBLIQUES  
(SIVOM Des Saisies et Commune de Hauteluce)**

Certains pensent qu'« aucun projet nouveau n'a été envisagé aux Saisies pour remplacer le cinéma ; alternative au ski et en cas de mauvais temps »

D'une part, les collectivités font face à des dépenses bien souvent impérieuses ou très urgentes et sur des missions de service public plus « essentielles ». Tout est affaire de choix politiques et financiers de plus en plus drastiques et la priorité DOIT évidemment être donnée aux missions de service public les plus « obligatoires » : ordre public, déchets, eau potable, assainissement, voirie, accessibilité, sécurité, transports ....

D'autre part, aux Saisies, de nombreux investissements sont faits pour garantir votre bien être et la qualité de l'offre de services ; notamment et justement en alternative au « tout ski ». Nous ne citerons à titre d'exemple que le centre multi-activités (piscine, espace bien être, salle de sports et festive, musculation, squash, bowling, club des sports ...) qui à lui seul fait appel à plus de 15 millions de financement public (SIVOM DES SAISIES).

L'annonce de la fermeture du cinéma est intervenue bien trop tardivement et soudainement pour intégrer un tel projet dans cette construction. Malgré tout, cela a été très sérieusement étudié : les élus ayant eu à cœur, contrairement à certaines allégations, de chercher toutes les solutions possibles pour maintenir cette offre...

Nous ne reviendrons pas sur la polémique de l'opération immobilière privée fort lucrative qui a été préférée par le propriétaire du cinéma aux offres et solutions de reprise proposées par les collectivités.

Dès lors, les investigations continuent en perspective des moyens dont nous disposons et chaque jour nous ne pouvons tout faire et sommes forcés de faire des choix.

Comme dans beaucoup de communes en France, comme dans beaucoup d'autres stations (même très prestigieuses) les cinémas disparaissent faute de financement tant en infrastructures qu'en gestion.

Nous faisons donc tous face aux mêmes problématiques ! Nous sommes obligés de faire des choix avec nos ressources, particuliers comme collectivités !

Pour autant, nous n'abandonnons aucune piste et continuons chaque jour d'œuvrer pour qu'il fasse bon vivre et résider aux Saisies.